

## LE PÉROU PREND DES MESURES PRO-ACTIVES POUR CONTENIR LE COVID-19

MONTREAL, 18 mars 2020 - Mines d'or **Dynacor (TSX: DNG / OTC: DNGDF) (Dynacor ou la « Société »)**, un leader dans le domaine de l'achat et du traitement de minerai au service des mineurs artisanaux au Pérou, fait le point sur l'état d'urgence déclaré par le gouvernement péruvien en raison de l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Depuis le 16 mars 2020, les autorités péruviennes restreignent les transports et les déplacements non essentiels à l'intérieur du pays, en plus de déclarer une quarantaine de 15 jours selon laquelle tous les citoyens doivent demeurer à domicile et travailler à distance si possible. La restriction comprend l'arrêt de tous les transports interprovinciaux ainsi que des vols intérieurs et internationaux de passagers. Les hôpitaux, les pharmacies, les stations-service, les marchés alimentaires et les banques sont exemptés de la quarantaine temporaire et resteront ouverts pendant cette période.

En conformité avec l'ordonnance de quarantaine de 15 jours du gouvernement péruvien, la Société a fermé ses bureaux de Veta Dorada dans tout le pays. Au cours de cette période, la Société arrêtera tous les achats et le traitement de minerai conformément à l'état d'urgence instauré par les autorités. Lorsque le gouvernement aura levé les restrictions reliées à l'état d'urgence, Dynacor reprendra immédiatement ses opérations d'achat et de traitement de minerai.

Jean Martineau, président et chef de la direction de Dynacor, a déclaré: "La santé et la sécurité de l'ensemble de notre personnel sont primordiales. Dynacor emploie une équipe complète de personnel médical à l'usine Veta Dorada à Chala et, à ce moment-ci, confirme qu'il n'y a aucun cas lié au COVID-19. Les mesures proactives du gouvernement péruvien visant à contenir la pandémie provoquée par le coronavirus sont en ligne avec les actions et mesures de notre société visant à protéger et à maintenir la santé et la sécurité de notre personnel à tout moment."

### Dividende

La Société est libre de toute dette et dans une situation financière saine. L'arrêt temporaire des opérations n'affectera pas le dividende de Dynacor de 1,5 cents par action ordinaire prévu pour être payé le 2 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 19 mars 2020. Ce dividende représentera le septième dividende trimestriel versé aux actionnaires de la Société.

### Profil de Dynacor

Dynacor est une société ayant son siège à Montréal, Canada, qui produit de l'or dans le cadre d'opérations de traitement de minerai acheté auprès de mineurs artisanaux. Dynacor produit et explore au Pérou où son équipe dirigeante possède des décennies d'expérience. En 2019, la Société a produit 80 677 onces d'or en ligne avec sa production de 2018 (81 314 onces).

Dynacor produit de l'or responsable aussi bien d'un point de vue social qu'environnemental grâce à son programme aurifère « PX impact ». Un nombre croissant d'entreprises dans le domaine de la joaillerie, du luxe, de l'horlogerie et des secteurs de

l'investissement paient une petite prime additionnelle à notre client et partenaire stratégique pour cet or PX impact. La prime est ensuite directement investie dans des projets de développement liés à la santé et à l'éducation au profit des communautés de mineurs artisanaux.

Dynacor est inscrite à la bourse de Toronto (DNG) et à l'OTC aux États-Unis, avec le symbole (DNGDF).

### **Mise en garde concernant les prévisions émises**

Certaines des informations données ci-dessus sont des prévisions qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats actuels, la performance ou les réalisations de Dynacor ou les résultats de l'industrie soient substantiellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou implicitement manifestés dans ces prévisions. Les informations données reflètent les attentes présentes de la direction concernant les événements et les performances futurs au moment de mettre sous presse le présent communiqué.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

<b>Jean Martineau</b> Président et chef de la direction Mines d'or Dynacor inc. 625 boul. René-Lévesque O., bureau 1200 Montréal, Québec H3B 1R2 Tél.: 514-393-9000 poste 228	<b>Dale Nejmeldoen</b> Directeur, Relations avec les investisseurs Mines d'or Dynacor inc. Tél. : 514-393-9000 poste 230 Courriel : <a href="mailto:investors@dynacor.com">investors@dynacor.com</a>
---	---